IL Y A DIX ANS MOURAIT
JOFFRE
« le général légendaire »

Vichy, 6 janvier. — On sait que le 3 janvier était le dixième anniversaire de la mort du maréchal Joffre.

Le général d'armée Huntziger, commandant en chef des forces terrestres, ministre secrétaire d'Etat à la guerre, a prononcé l'allocution suivante au cours de la cérémonie de commémoration :

« Au pieux hommage que la radiodiffusion nationale vient de rendre au maréchal Joffre, je viens associer par la voix de son chef l'armée toute entière.

Je salue, en son nom, la mémoire du général légendaire qui, dans un des moments les plus périlleux de notre histoire, où s'effondraient, sans disproportion de moyens, deux armées de force égale, sut dominer les destins contraires et, après un mois de batailles perdues, remporter une victoire immortelle qui devait sauver la patrie.

Soldats d'aujourd'hui, qui connaissez la dure épreuve de servir sous des drapeaux voilés de deuil, demeurez fiers d'un passé de gloire qui éclaire le sombre présent.

Redites-vous également la phrase immortelle : « Le moment n'est plus de regarder en arrière », et tournez-vous résolument vers l'avenir qui dépendra pour une grande part, comme l'a répété notre grand chef, le maréchal Pétain, de votre courage et de votre foi. »

M. RENÉ BELIN,
ministre secrétaire d'Etat au Travail et à la Production industrielle
a-t-il demandé à être relevé de ses fonctions ?

Genève, 7 janvier. — Une dépêche de Vichy annonce que M. René Belin, ministre secrétaire d'Etat au Travail et à la production industrielle, aurait demandé au maréchal Pétain de le relever de ses fonctions.

La démission de M. Belin ne serait toutefois officielle que dans quelques jours.

AU CONGRES AMÉRICAIN

Le président Roosevelt a exprimé sa volonté de réarmer à outrance

Washington, 6 janvier. — A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire, le président Roosevelt a prononcé une allocution de nouvel an, conçue dans l'esprit de sa politique extérieure. Après avoir affirmé que jamais les Etats-Unis n'avaient été aussi menacés, il a souligné la nécessité d'un réarmement à outrance, destiné à conjurer toute menace étrangère.

« La politique nationale des Etats-Unis, a-t-il poursuivi, doit être celle d'un réarmement total et d'une complète assistance des peuples dont l'activité éloigne la guerre du continent américain. Les principes moraux, aussi bien que les intérêts de la sécurité du pays, parlent en faveur de notre résignation en face d'une éventuelle paix de compromis. Armons donc sans délai. Jusqu'à présent, la production de l'industrie de guerre ne nous a pas donné satisfaction. Que tout citoyen apporte son concours pour la réaliser selon nos desseins.

» Quant à l'assistance aux démocraties, elle sera maintenue ; nous ne la considérons point comme un acte de guerre. »

» Que tous les citoyens britanniques contribuent par leurs dons et par l'épargne à couvrir les dépenses de guerre et les charges énormes de l'Etat. L'argent ne pourra être consacré qu'à l'achat des objets indispensables. Il faut, en effet, éviter à tout prix l'inflation. Des dépenses exagérées amèneraient bientôt une inflation des prix.

Un discours de M. Philippe Lafollette

New-York, 6 janvier. — Au cours d'un discours prononcé à la radio M. Philippe Lafolette, ex-gouverneur et ancien candidat indépendant à la présidence, a accusé M. Roosevelt de précipiter par sa politique étrangère les Etats-Unis dans une guerre tellement monstrueuse et coûteuse qu'en comparaison la guerre mondiale n'est plus qu'une bagatelle.

Plus de grèves dans la métallurgie en Amérique

Washington, 6 janvier. — Les usines métallurgiques de la Fédération américaine du travail ont décidé de ne plus avoir recours à la grève dans le cas de conflits avec le patronat.

La Fédération américaine du travail demande que les organisations patronales soient d'accord pour arbitrer tout conflit sans interrompre le travail.

Les effectifs militaires aux U.S.A.

Le département de la guerre de Washington annonce que les effectifs de l'armée de terre actuellement sous les drapeaux s'élèvent à 600.000 hommes, contre 230.000 l'an dernier.

Le département de la marine dénombre de son côté 260.000 hommes en service actif.

Au cours des mois prochain, l'armée de terre américaine s'accroîtra de près de 500.000 hommes.

Deux nouveaux bâtiments de ligne sont en construction

La flotte des Etats-Unis sera renforcée cette année par une série de nouveaux bateaux, dont les deux bâtiments de ligne « Carolina » et « Washington », qui jaugent tous deux 35.000 tonnes.

La guerre en Méditerranée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Or, a déclaré M. Ansaldo, Bardia n'est pas une forteresse et bien qu'elle soit pourvue d'ouvrages de fortifications de campagne, la résistance des Italiens doit être uniquement attribuée à leur héroïsme.

« Le résultat de cette résistance héroïque apparaît nettement. Vingt jours de résistance ont interrompu l'offensive anglaise et donné aux troupes italiennes le temps de se rassembler de nouveau.

« Par leur résistance, le général Bergonzoli et ses troupes ont démontré au monde entier que la valeur combative et l'esprit de combat des troupes italiennes sont restés intactes. »

« En Albanie, l'armée grecque laisse la fleur de sa jeunesse », écrit un correspondant italien

Rome, 6 janvier. — Un reporter spécial de l'Agence Stefani écrit que tout le poids de la bataille sur le front italo-albanais repose sur l'armée de terre, malgré la part importante que prennent l'aviation et la flotte. Les troupes de terre, surtout depuis l'arrivée du mauvais temps, n'ont pas seulement à lutter contre des forces numériquement supérieures de l'ennemi, mais contre les difficultés d'une campagne menée à des hauteurs allant jusqu'à 2.000 mètres.

« Dans les communiques grecs, dit ensuite le reporter, on parle bien de l'héroïque résistance des Italiens, mais on ne dit rien de leur infériorité numérique. C'est ainsi que dans le secteur de Kortscha, une formation italienne de deux bataillons a longuement résisté à deux divisions de troupes grecques. En outre, l'armée grecque a reçu de l'Angleterre, pour laquelle elle doit se battre, tout ce dont elle pouvait avoir besoin.

« Les deux derniers mois ont cependant fait des ravages dans les positions de l'adversaire. Ses pertes sont de quatre à un comparées aux nôtres. Elle laisse la fleur de sa jeunesse sur les champs de bataille.

« La résistance italienne est toujours aussi opiniâtre et vaillante. Dans aucune guerre la proportion d'officiers tombés n'est aussi forte comparée à celle des hommes que sur ce champ de bataille. »

Le bombardement de Salonique

Belgrade, 6 janvier. — Voilà quelques jours l'aviation italienne a bombardé Salonique. Les dégâts ont été considérables et les dommages évalués à plus d'un million de drachmes. Tout un quartier de la ville s'est effondré à la suite des explosions, plus de 200 personnes sont sans abri.

Au cours de tous les bombardements, la zone franche portuaire yougoslave a été épargnée.

Les hostilités germano-britanniques

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Un convoi de navires britanniques est violemment attaqué

Berlin, 6 janvier. — L'Agence D. N. B. apprend que, dimanche, des avions allemands de combat ont, au cours d'une reconnaissance armée, entrepris diverses attaques contre des navires de guerre et des bateaux marchands britanniques qui, profitant du brouillard, tentaient d'aborder dans des ports de la côte orientale anglaise.

Un navire marchand de 3 à 4.000 tonnes, navigant en convoi protégé, a été si gravement touché qu'il est resté sur place en donnant de la bande. D'autre part, deux bateaux vigies et un navire marchand de 6.000 tonnes ont été bombardés efficacement.

Le bilan de quatre mois de bombardements de représailles

Berlin, 6 janvier. — Il y a quatre mois aujourd'hui que les bombardements de représailles ont commencé contre Londres, apprend l'Agence D. N. B., en commentaire du communiqué de l'armée.

Ces attaques ont, en effet, commencé dans la nuit du 6 au 7 septembre, après que la R. A. F. eut depuis trois mois jeté des bombes sur des objectifs non militaires de Berlin et ailleurs.

A peu d'exceptions près, notamment pendant les fêtes de Noël, les îles britanniques ont été journellement bombardées par l'aviation allemande et l'œuvre de destruction se poursuit contre les objectifs militaires et stratégiques de la côte méridionale à l'extrême nord de l'Ecosse.

Au début de l'année nouvelle, la force agressive de l'aviation allemande a repris tout son allant.

Le communiqué d'aujourd'hui annonce le succès important d'un sous-marin allemand contre la marine marchande britannique. Le fait marquant d'avoir coulé 20.000 tonnes de navires ennemis prouve le succès du contre-blocus allemand.

La question du ravitaillement de l'Angleterre en vivres et en matériel de guerre devient de plus en plus problématique.

L'arrivée à Londres de M. Hopkins, envoyé spécial de M. Roosevelt

Berlin, 7 janvier. — Dans son article de bienvenue à l'adresse de M. Hopkins, envoyé du président Roosevelt à Londres, « Sunday Times » écrit :

« M. Hopkins pourra constater à Londres la dureté des épreuves infligées aux Anglais. »

On peut y lire aussi textuellement :

« Coventry, Birmingham, Bristol, Sheffield et Manchester le lui montreront ; mais il n'a pas besoin d'aller jusque là, la City elle-même suffira. »

Nous sommes persuadé que tous les points qu'indiquent le journal fourniront la preuve à l'attaché de l'U.S.A. de l'efficacité de la guerre allemande. Les constatations de « Sunday Times » n'oublient qu'une chose, qu'il faut d'ailleurs mentionner : que c'est la clique juive, ploutocrate, qui a voulu cette guerre, qui l'a préparée systématiquement.

Il est vrai qu'elle n'a pas non plus compté avec le fait que tout ce qu'on avait dit devoir s'appliquer à l'Allemagne pouvait un jour se retourner contre son propre pays.

Des épidémies peuvent éclater à tout moment dans les abris londoniens

Stockholm, 6 janvier. — Le vicomte Cranley, membre du conseil de district londonien, décrit dans le « Sunday Times », les situations « terrifiantes » qui existent dans les abris antiaériens.

« A tout moment, dit-il, des épidémies peuvent y éclater. De nombreux abris sont pleins de détritus, qu'il est à peine possible d'enlever.

D'autre part, il y a une extrême pénurie d'eau. A un certain endroit 5.000 personnes disposèrent pour une nuit de 8 gallons (gallon = 4.5 litres) d'eau.

« Le problème des W.-C. n'est pas résolu. Les couchettes superposées grouillent de vermine. Partout les médecins et les infirmières font défaut ».

Le vicomte Cranley propose de séparer dans les abris les gens de couleur et les blancs.

Une floraison de « comités » à Londres

Vichy, 6 janvier. — On annonce de Londres qu'un comité exécutif pour la production va être constitué en Angleterre. Il comprendra le premier lord de l'Amirauté, le ministre de la Production aérienne, le ministre du Travail et le ministre des approvisionnements.

On annonce aussi la création d'un comité exécutif pour l'importation, qui sera placé sous l'autorité du ministre des approvisionnements, celle d'une « commission suprême des finances » et celle d'un « comité pour la restauration après la guerre ».

La situation financière anglaise devient inquiétante

Londres, 6 janvier. — Un membre éminent de la Banque d'Angleterre a fait aux journalistes une déclaration qui laisse percer la vive inquiétude ressentie par cet important organisme au sujet de la situation financière.

La personnalité en question a cité comme particulièrement grave le déficit du budget en cours, qui atteint 2 milliards 500 millions de livres sterling.

La réforme de l'enseignement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et je demande d'abord que l'on fasse confiance à son chef. Aux heures difficiles que nous traversons, il importe de ne pas égarer nos énergies en de stériles discussions, mais de les tendre résolument vers les lendemains réparateurs.

J'écarterai donc à tous les étages de mes services les propositions ou les décisions qui contribueraient à des représailles. J'écarterai à plus forte raison celles qui auraient pour prétexte des satisfactions de rancune ou d'ambitions personnelles.

Il importe qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes actes. Je changerai de poste ceux que leur passé pourrait gêner dans l'accomplissement sur place de leur devoir. Je le ferai dans leur intérêt propre aussi bien que dans l'intérêt du service. Je ne frapperai que ceux qui tromperaient notre confiance, et, persistant dans leur erreur, ils se mettraient en travers de nos efforts de redressement de la France.

Ce redressement exige une refonte de nos institutions nationales. Il ne sera bienfaisant que s'il est adapté aux besoins de notre temps, mais il ne sera efficace que s'il est également adapté à nos traditions les meilleures. Nous allons procéder sans délai et avec méthode.

J'ai mis d'abord sur pied un plan d'ensemble que j'espère soumettre sous peu au Conseil des ministres. Dans le cadre de ce plan, je ferai procéder aux détails et aménagements que j'espère réaliser pour la rentrée d'octobre. Une réforme de cette envergure ne se fait pas évidemment en un jour, et je demande que l'on m'accorde un crédit de quelques mois, rien n'étant plus dommageable que la précipitation en pareille matière.

Quant à l'esprit de notre réforme, c'est l'esprit nouveau que notre chef vénéré, le maréchal Pétain, exposait encore il y a quelques jours dans son magnifique message à la jeunesse.

Nous formerons des personnes libres, tant il est vrai que la liberté ne peut s'épanouir qu'à la condition d'être réglée par une forte discipline, morale et sociale. Il faut obéir pour apprendre à commander. Nous développerons les intelligences comme nous tremperons les caractères, en les rappelant sans cesse au sens des réalités. Nous les mettrons au service d'un idéal, tout en les rendant maîtresses d'un corps robuste et sain. Nous rendrons au travail manuel la considération qui lui est due, nous perfectionnerons la formation technique de la jeunesse, mais en la subordonnant toujours à la culture humaine, nous efforçant de donner à tous le sens des valeurs spirituelles, de la norme civile, de la mesure, de la foi, car sans la foi, rien ici bas ne se fait de grand et de durable.

Pour cette tâche, nous comptons sur la collaboration de tous. L'éducation de l'homme, en effet, est l'œuvre du milieu social tout entier. Nous associerons donc étroitement la formation technique au milieu professionnel, dans les campagnes, en particulier, par l'organisation de l'école rurale. Nous coordonnerons notre action avec celle des groupements de jeunes, qui portent en eux l'avenir. Nous ferons appel à toutes les familles spirituelles sans l'appui desquelles il n'est pas, pour les croyants, d'éducation complète.

Enfin et surtout nous ne séparerons pas notre tâche de celle des parents.

Des épidémies peuvent éclater à tout moment dans les abris londoniens

Une importante escroquerie à Arras au préjudice de commerçants de Wattrelos

La police d'Arras vient d'être saisie d'une plainte émanant des époux Jacques Florin, commerçants à Wattrelos, contre un nommé Marcel Ollivier, employé dans une administration d'Arras, qui leur aurait détourné une somme de 38.000 francs.

Voici les faits :

En mai dernier, alors que son mari était mobilisé et en France libre, Mme Florin, qui avait quitté son domicile pour se réfugier à Deûnebreuck, fit la connaissance d'Ollivier avec lequel elle parla affaires.

Regagnant son domicile dans le courant du mois de juin, Mme Florin reprit possession de son commerce et eut à faire une livraison dans une maison d'Arras, dont le montant s'élevait à 38.000 francs.

En décembre dernier, Mme Florin, dont le mari avait été démobilisé et tenu au courant des affaires, était venue à Arras et s'étant présentée à la maison où elle avait expédié ses marchandises, espérait en toucher le montant. Elle fut alors très surprise d'apprendre que Marcel Ollivier avait touché une somme de 23.000 francs et repris 11.000 fr. de marchandises qui avaient été refusées.

A différentes reprises Mme Florin réclama à Ollivier, la somme qui lui était due ; ce dernier fit des promesses. Il se rendit même à Lille pour traiter, mais finalement ne donna jamais d'argent.

C'est pour cette cause que les époux Florin déposèrent leur plainte et une enquête est ouverte.

Au sujet des transports de chicorée

Aux termes des décisions du Comité de répartition de la chicorée, institué par arrêté préfectoral du 24 octobre 1940, les transports de cossettes destinées à la torréfaction, et seuls de chicorée torréfiée, par quelque moyen que ce soit et pour n'importe quelle destination, devront obligatoirement être accompagnés d'un permis spécial de circulation, revêtu du timbre du Comité.

Les infractions à ce règlement seront poursuivies.

Il est utile de rappeler que les cossettes de chicorée ne peuvent être vendues ou livrées qu'aux raffineurs français établis comme tels avant le 1er septembre 1939.

Toute expédition de chicorée torréfiée en dehors des départements du Nord et du Pas-de-Calais, est interdite aux grossistes et aux détaillants.

Chronique régionale

UNE LETTRE PASTORALE DE S.E. Mgr DUTOIT, ÉVÊQUE D'ARRAS

Le devoir présent : suivre et appuyer de notre confiance le maréchal Pétain

A l'occasion du Nouvel An, S. Exc. Mgr Dutoit, évêque d'Arras, a adressé à ses diocésains une lettre pastorale dont voici des extraits :

... « Nous avons payé, nous payons encore très cher, de lourdes fautes dont il nous a fallu faire humblement l'aveu, et nous avons pu croire un moment que toute chance de salut échappait à notre pays, impuissant devant l'invasion et plongé dans l'humiliation et la paralysie d'une défaite totale.

» C'est cette extrême détresse du jour de l'armistice qu'il faut avoir toujours devant les yeux, quand on veut juger équitablement notre situation à l'heure présente.

» Aussi est-ce un grand bienfait de la Providence que d'avoir porté au pouvoir, à l'heure de notre affreux désastre, le seul homme qui pût nous obtenir de la part du vainqueur la liberté d'entreprendre ce redressement et l'imposer d'autre part au pays avec le maximum de prestige et d'autorité.

» Si nous devons savoir gré au maréchal Pétain d'être intervenu pour imposer l'arrêt d'une lutte sans espoir dont le prolongement ne pouvait plus entraîner que des morts et des ruines sans profit, nous devons attacher non moins de prix à la prompte décision avec laquelle il s'est appliqué à édifier sur les ruines de l'ancien, brisé par la défaite, le nouveau régime politique de la France et à prévenir ainsi le retour des abus et des erreurs dont le pays venait d'éprouver la malfaisance mortelle.

» Le Gouvernement du maréchal Pétain est le gouvernement légitime de la France. Il a reçu l'investiture officielle d'une Assemblée nationale. Il ne s'est pas imposé par la violence. Il émane d'un choix librement consenti. Les circonstances ont désigné le maréchal Pétain et ce sont les représentants du pays qui l'ont élu.

» Le maréchal Pétain a donc tous les titres du pouvoir légitime et il a le droit de nous parler comme il l'a fait au terme de son grave message du 30 octobre : « Jusqu'ici je vous ai tenu le langage d'un père, je vous tiens aujourd'hui le langage d'un chef. Suivez-moi ».

Dans ce message, un mot a surpris et même a fait scandale : le mot collaborer. Pourquoi ? Parce qu'on l'a mal compris. On a conclu : Non seulement nous sommes vaincus, mais nous perdons même notre honneur, en acceptant de devenir en tout lieu auxiliaires du vainqueur et de porter avec lui la responsabilité de toutes ses entreprises. Rien n'est plus faux.

La collaboration suppose simplement une libre et loyale volonté d'entente.

Nous avons longuement et chaudement plaidé. Nos bien chers Frères, la cause du devoir civique parce qu'il emprunte aux circonstances présentes une importance exceptionnelle et qu'il est sujet à de subtiles et dangereuses contradictions, susceptibles d'égarer les esprits. Ce devoir est simple autant qu'il est grave : suivre et appuyer de notre confiance le maréchal Pétain.

Aussi bien, si le Chef de l'Etat est en droit de trouver quelque part des sujets fidèles, n'est-ce pas chez nous, puisqu'il est de chez nous ? Oublierons-nous qu'il est né à Cauchy-à-la-Tour, qu'il a reçu ses premières leçons de latin de son oncle l'abbé Legrand, curé de Bomy, parfait modèle de saint, austère et dévoué curé de campagne, qu'il est comme le général Frère, l'actuel gouverneur militaire de Lyon, ancien élève de Saint-Bertin, qu'il a commandé le 33e régiment d'infanterie en cette ville d'Arras où il s'est montré à la fois fidèle gardien de la discipline et plein de sollicitude paternelle pour ses hommes ? Demandons, pour finir, s'il y a un Français qui se sente d'humeur et de taille à donner des leçons de patriotisme au vainqueur de Verdun et au sauveur de l'armée chancelante de 1917 ?

A cette faveur que Dieu nous a faite d'un chef incontesté et incontestable, répondons, Nos bien chers Frères, par une inviolable fidélité au devoir de l'obéissance. Nous connaîtrons peut-être encore, dans notre lent acheminement vers des jours meilleurs, des passes obscures et difficiles. Ne perdons jamais confiance et, pour ne pas douter de l'avenir, faisons d'abord tout ce qui dépend de nous pour n'en pas rendre vaines les promesses. Dans l'ambiance de la famille, de la paroisse, du quartier, de la profession, le devoir est toujours clair et souvent pressant.

LILLE

Un malade se donne la mort

M. Léon Bossardet, 48 ans, chauffeur de chaudière, demeurant 50, rue de Flers, a été trouvé pendu dans la salle de chaufferie de l'hôpital Saint-Sauveur, où il était employé.

L'enquête a établi que M. Bossardet s'est donné volontairement la mort. Depuis un certain temps, le chauffeur se montrait très affecté de son mauvais état de santé.

Retour de flamme

Lundi matin, à 8 h., par suite d'un retour de flamme au carburateur, un commencement d'incendie s'est déclaré sur un camion de la ville de Lille remisé dans le garage de la rue Béranger, au moment où le conducteur, M. Gustave Carlier, allait démarrer pour effectuer le ramassage des épluchures situées à l'élevage des porcs, au compte de la ville.

Le personnel du garage et les pompiers de la caserne Malus, aussitôt alertés, ont réussi à arrêter rapidement ce commencement d'incendie. Dégâts minimes.

Vol de vélo

M. l'abbé Deveny, directeur de la maîtrise de Notre-Dame de la Treille, a porté plainte pour vol de sa bicyclette, commis dimanche vers 9 h., à l'intérieur de la cathédrale. Le préjudice subi s'élève à 1.500 francs.

Obus non explosé

M. Charles Mortreux, 7, rue de Canteleu, a avisé la police qu'il a découvert dans son jardin un obus de gros calibre non explosé. On va procéder à l'enlèvement de l'engin.

NORD

39.000 francs, toutes les économies d'une vie de labeur, sont dérobés à une vieille femme à Hardifort

Après toute une vie de labeur Mme veuve Achille Decherf, née Lucie Deryckx, 76 ans, avait amassé pour ses vieux jours un pécule de 39.000 francs qu'elle dissimulait dans le matelas de sa chambre à coucher.

Or, quittant l'autre matin son domicile pour faire au village quelques emplettes, la septuagénaire omit de fermer à clef la porte donnant accès à son jardin.

A son retour, Mme Decherf constata qu'elle avait été victime d'un vol important. Différents objets et bijoux avaient été soustraits ainsi que les trente-neuf coupures de mille francs, constituant la modeste fortune qu'elle s'était péniblement constituée.

La gendarmerie, alertée, a recueilli quelques faibles indices.

Un incendie détruit les salles d'archives du dépôt du chemin de fer, à Hazebrouck

En quittant son travail à 3 h. 45 du matin, lundi 6 janvier, M. Jean Rambeau, chauffeur, remarqua qu'un local du dépôt du chemin de fer, au 1er étage, servant de débarras, était en feu.

Il donna l'alarme et, bientôt, les secours s'organisèrent. Ce ne fut qu'à 10 h. du matin que les pompiers furent maîtres du feu.

Le sinistre a détruit, sur une vingtaine de mètres, les salles d'archives, de documents de route et de matériel accessoire.

Une inquiétante disparition à Bruay-sur-Escaut

Les gendarmes de la brigade d'Anzin ont été avisés de la disparition de M. Emile Hary, 40 ans, machiniste à la Société Escaut-et-Meuse, demeurant rue Ledru-Rollin, à Bruay-sur-Escaut.

M. Hary a quitté son domicile le 23 décembre dernier, pour aller prendre son service à 22 h. Le lendemain, à 6 h. du matin, il quittait l'usine. Il aurait été vu ce même jour à Condé-sur-Escaut, vers 19 h. 30.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur le disparu sont priées d'informer la brigade de gendarmerie d'Anzin.

Des voleurs de farine sont arrêtés à Douai

Roger Recorbet, 20 ans, garçon meunier à la minoterie Dehay à Douai et un ancien ouvrier de cette maison, Alexis Lorieux, 39 ans, actuellement en chômage, dérobaient 600 kilos de farine qu'ils revendaient au prix de 4 fr. le kilo.

Recorbet et ses deux jeunes beaux-frères furent appréhendés par des douaniers, alors qu'ils transportaient de bon matin chacun un sac de 30 kilos de farine sur le cadre de leurs bicyclettes.

Les quatre hommes ainsi que la femme Lorieux, née Lucienne Marouset, inculpée de recel, ont été déférés au parquet et écroués.

PAS-DE-CALAIS

Des saisies importantes de denrées

Toute une série de règlements sur la vente et le transport des denrées a été édictée par de multiples arrêtés préfectoraux. Des sanctions sont prévues comportant notamment la saisie non seulement des denrées mais encore des moyens de transport. C'est ainsi qu'un cultivateur de Bomy transportait en voiture hippomobile 50 litres de cidre ; des gendarmes constatèrent l'absence de pièce de régie et saisirent le fût, la voiture, le cheval, représentant une valeur totale de 17.000 francs.

D'autre part, un chevilleur de Marœuil-Barœuil transportait dans son camion cinq porcs et un veau achetés en diverses fermes du canton de Lumbres. Sur la route nationale il rencontra des gendarmes qui, par suite de l'absence des bons réglementaires de réquisition et de transport, saisirent le tout, soit 23.000 francs.

Enfin un cultivateur de Dohem transportait dans un camion attelé de quatre chevaux 4.000 kilos de blé. Il avait omis de faire le nécessaire pour le laisser-passer obligatoire. La saisie que les gendarmes opérèrent s'élève à 9.000 fr. pour le blé et à 23.000 fr. pour le véhicule, soit en tout 32.000 francs.

Une collision de véhicules occasionne la mort d'un passant à Blendecques

A l'intersection de deux rues, à Blendecques, deux camionnettes sont entrées en collision. Le choc fut si rude qu'un des véhicules fut projeté sur le trottoir et écrasa un passant qui n'avait pas eu le temps de se garer.

Un médecin allemand donna des soins au blessé qu'il fit transporter à l'hôpital de Saint-Omer. Le malheureux est mort sans avoir repris connaissance.

A Lens, un ouvrier est blessé mortellement par la chute d'un mur d'une maison sinistrée

Occupé avec d'autres ouvriers au déblaiement d'une maison sinistrée, avenue Van Pelt, M. Joseph Delaise, 42 ans, demeurant à Avion, cité du Moulin, 8, fut surpris par l'écroulement d'un pan de mur. Quand on le dégagea, le malheureux respirait encore, mais transporté d'urgence à l'hôpital il ne tarda pas à succomber.

ROUBAIX

Le "Théât' Louis" a fermé ses portes...

LES MARIONNETTES QUI L'ANIMAIENT REVIVRONT-ELLES UN JOUR ?...

(Ph. J. de Rx).

L'un des auditoires d'enfants qui ont fait les belles soirées du « Théât' Louis »

Nous avons, il y a quelques années, évoqué pour les Roubaisiens l'histoire du « Théât' Louis » et de ses marionnettes.

.. Pendant plus d'un demi-siècle, la famille Richard, de père en fils, avait assuré les représentations du petit théâtre de la rue Pierre-de-Roubaix. De quel amour, de quels soins, ils entouraient les pantins qui lentement sur la scène héros de cape et d'épée ou simples personnages de la « bamboche » populaire, nous l'avons écrit en son temps.

Aujourd'hui, nous devons déplorer la fin des petits comédiens de bois si curieusement « attifés » de somptueux oripeaux défraichis pour avoir trop souvent affronté la rampe...

En effet, la disparition à 73 ans de Mme Richard, épouse du fondateur du « Théât' Louis », a coïncidé avec la date du 10 mai...

.. Le petit théâtre dut, à cette époque, fermer ses portes... il ne les a plus rouvertes depuis.

— D'ailleurs, nous a confié la propre fille de la disparue, on aurait dit que la guerre avait « tué » nos marionnettes, car l'assistance devenait de moins en moins nombreuse au cours de l'hiver dernier...

Adieu donc, beaux seigneurs et belles dames, princes charmants et conquérants d'un autre âge ; adieu, héros de la « bamboche » qui avaient tant de tours dans leur sac et tant de vertes réparties venues du savoureux patois de notre terroir...

— Adieu !... à moins qu'un jour de nouvelles générations avides de goûter à la douceur naïve, à la simplicité primitive des faits et gestes des petits acteurs muets — ... et pourtant si bavards — ne reprennent le chemin d'un théâtre où tant de générations de Roubaisiens ont appris à rire sainement, à se fâcher à bon escient, à s'enthousiasmer « pour de bon », à éprouver, en un mot, toute la richesse de leur cœur rude...

R. de T.

MERCREDI 8 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Lucien ; demain, saint Marcelin.

Soleil : lever, 9 h. 45 ; coucher, 16 h. 11.

Lune : pleine le 13.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : ouverte de 9 h. à 11 h.

Consultations de nourrissons : de 14 à 17 h. au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

LE SANGLANT TRIBUT DE LA GUERRE

On compte jusqu'à présent à Roubaix 118 victimes dont 80 soldats et 38 civils

En ce début d'année 1941, que tous nous souhaitons prospère et pacifique, il nous a paru utile de relever la liste nombreuse de nos concitoyens victimes de la récente guerre. Jusqu'à présent, 118 Roubaisiens sont décédés par faits de guerre. Sur ce nombre, on trouve 80 soldats tués ou morts au service de la France, dix-huit personnes tuées à Roubaix pendant les événements de mai 1940 et vingt autres tuées au cours de l'exode.

Cette liste douloureuse est naturellement incomplète et il faut s'attendre à la voir encore s'allonger, d'autres décès n'ayant vraisemblablement pas encore été ratifiés officiellement à la mairie.

Quoi qu'il en soit, cette guerre aura été — en raison de sa brièveté — bien moins meurtrière que la précédente, celle de 1914-18. En effet, au cours de ces hostilités, 4.000 Roubaisiens trouvèrent la mort et 2.000 de nos concitoyens en sortirent mutilés. Ces chiffres sont relevés dans le discours prononcé lors de l'inauguration du Monument aux morts, le 18 octobre 1925, par M. Lebas, alors maire de Roubaix.

Nous avons publié, au fur et à mesure de leur arrivée, les notifications officielles des décès.

Nous donnons aujourd'hui la liste complète des soldats roubaisiens morts de faits de guerre en 1940. Cette liste est arrêtée au 31 décembre.

Anno André, 31 ans, rue Rémy-Cogghe, cour Dearousseaux, 17, décédé le 18-6-1940.
Baillon Lucien, 36 ans, rue d'Inkermann, 86, 15-6-1940.
Bergeret Adrien, 27 ans, rue de la Vigne, 46, 22-5-1940.
Berlemont Pierre, ans, rue de la Gare, 15-10-1939.
Blanchard Amédée, 25 ans, 167ter, rue de Lannoy, 14-5-1940.
Bocage Félix, 29 ans, rue Vaucanson, cour Prouvost, 9, 7-6-1940.
Breunin Marcel, 34 ans, rue Decrème 179, cour Debaisieux, 10, 10-1-1940.
Carlesimo Francis, 24 ans, rue Nain, 17, 12-6-1940.
Carpentier Gilbert, 29 ans, 127, rue Edouard-Anseele, 29-10-1939.
Cayat Etienne, 32 ans, rue de la Paix, 41, c. Lefebvre, 25, 28-9-1939.
Coudurier Georges, 50 ans, rue d'Antoing, 18 (agent militaire).
Croes Robert, 33 ans, rue Plutarque, 2, 6-6-1940.
Debroe Louis, 28 ans, rue Rollin, 37, 29-6-1939.
Debucquoy André, 32 ans, rue Boucicaut, rangée Parvaque, 14, 28-6-1940.
Decottignies François, 28 ans, 193, rue Lacroix.
Defretin Roger, 20 ans, famille domiciliée 110, rue de Mouvaux, 24-7-1940
Dekoninck Eugène, 41 ans, rue de la Halle, 17, 20-7-1940.
Delattre Fernand, 26 ans, boulevard de l'Hospice, 131, 8-6-1940.
Delespaul Jean, 31 ans, rue du Caire 14, cour Bonnard, 5.
Delliers Louis, 40 ans, rue Isabeau-de-Roubaix, 10, 20-5-1940.
Delattre Eléber, 208, rue Edouard-Anseele.
Demey Arthur, 36 ans, rue Bernard, 35
Demeyer Roger, 26 ans, rue de Maubeuge, 40, 16-5-1940.
Demuilier Alphonse, 26 ans, rue de Leuze, 65, c. Vandevelde, 2, 21-6-1940
Deroose Charles, 25 ans, rue de l'Ommelet, 170.
Desmet Isidore, 36 ans, rue du Pile 188, 27-1-1940.
Deusser Alphonse, 39 ans, rue Montgolfier, 16, c. Desrave, 6, 23-9-1939
Dhennin Georges, 30 ans, rue de Lille 201, 19-7-1940.
Didry Alphonse, 48 ans, boulevard de Belfort, 65, 12-8-1940.
Dislaire Raymond, 32 ans, Grande-Rue, 64, 25-6-1940.
Dubois Robert, 43 ans, rue Emile-Zola, 2, 1-9-1939.
Ducoulombier Georges, 43 ans, 140, Grande-Rue, 11-10-1940.
Duhamel Emile, 21 ans, rue Edouard-Anseele, 142, 19-4-1940.
Dupire Henri, 32 ans, rue Louis-Decottignies, 50 bis, 21-6-1940.
Dupont Alphonse, 37 ans, Grande-Rue, 229, cour Delbart, 16, 2-12-1939.
Dutry Jean, 22 ans, quai de Gravelines, 16, 14-9-1939.
Fauconnier Alfred, 25 ans, rue des Arts, cour Thiers, 4, 22-1-1940.
François Pierre, 28 ans, rue de Croix, 33, 13-5-1940.
Gernez Robert, 23 ans, rue de l'Epeule, 118 bis, 20-9-1939.
Godefroid Paul, 32 ans, avenue Alfred-Motte, 83, app. 8, 21-6-1940.
Hermans Jean, 34 ans, rue de Mouvaux, 84, 14-3-1940.
Himpe Henri, 27 ans, 2, rue Jules-Guesde, 5-6-1940.
Hippolyte Jacques, 26 ans, rue de la Gare, 112.
Holvoet Julien, 33 ans, rue Turgot, 104 bis, 20-6-1940.
Jonville Jacques, 30 ans, rue Ingres, 348, 15-3-1940.
Labis Edmond, 38 ans, rue Victor-Hugo, 135.
Lebacq Achille, 44 ans, rue du Bronderoire, 5, 26-5-1940.
Leblanc Léon, 46 ans, rue Ingres, 308, 30-6-1940.
Leclercq Emile, 46 ans, rue du Trichon, 23, 16-5-1940.
Lecomte Albert, 35 ans, rue d'Artois, 1, 18-1-1940.
Leman Raymond, 36 ans, rue Albert-Thomas, 80, 17-5-1940.
Leveugle Joseph, 24 ans, rue Decrème, 201, cour Béaghe.
Louchet-Dhéronval, 31 ans, boulevard Montesquieu, 70, 29-5-1940.
Maquet-Planque Emile, 28 ans, rue du Pile, 38, 22-5-1940.
Marquelin Victor, 36 ans, rue Lacroix, 105.
Mausec Jules, 31 ans, rue Henri-Carette, 80, 18-6-1940.
Messien Fernand, 44 ans, rue Decrème, 112, cour Bulteau, 10, 7-8-1940.
Miens Charles, 31 ans, rue Louis-Dupire, 23, 23-6-1940.
Mollin Numa, 29 ans, boulevard Montesquieu, 26, impasse Petit, 1, 21-7-1940.

LE FROID

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Genève, 6 janvier. — L'institut météorologique suisse annonce que le mois de décembre a été le plus froid que l'on ait observé depuis quarante ans.

L'Europe n'a, d'ailleurs, plus le pénible privilège d'un froid excessif et d'abondantes chutes de neige. Traversant l'Océan, l'hiver frappe maintenant aux portes des Etats-Unis. Depuis Noël, le temps y était particulièrement calme et doux et, d'un seul coup, nous apprend un télégramme de Chicago, la température est descendue jusqu'à 18° au-dessous de zéro dans les Etats du Nord.

En France, il semble qu'une légère détente soit survenue. Le vent est tombé, les trains n'ont pas encore repris leur activité habituelle mais, tout de même, le courrier et les messageries recommencent à circuler. Les convois qui étaient bloqués se sont remis en route en direction de Lyon, Marseille, Nîmes.

On estime que la circulation normale sera reprise partout aujourd'hui.

Le secrétariat général du maréchal

Genève, 6 janvier. — On mande de Vichy :

Le colonel Campé, chef du cabinet militaire du maréchal Pétain, est entré en fonctions aujourd'hui.

La composition actuelle du secrétariat général du chef de l'Etat est donc la suivante : chef du secrétariat, le général Laure ; directeur du cabinet civil, M. Dumoulin de la Barthète ; chef du cabinet militaire, le colonel Campé.

On précise que le colonel Campé était chef d'état-major de la 8me armée, commandée par le général Laure.

###